

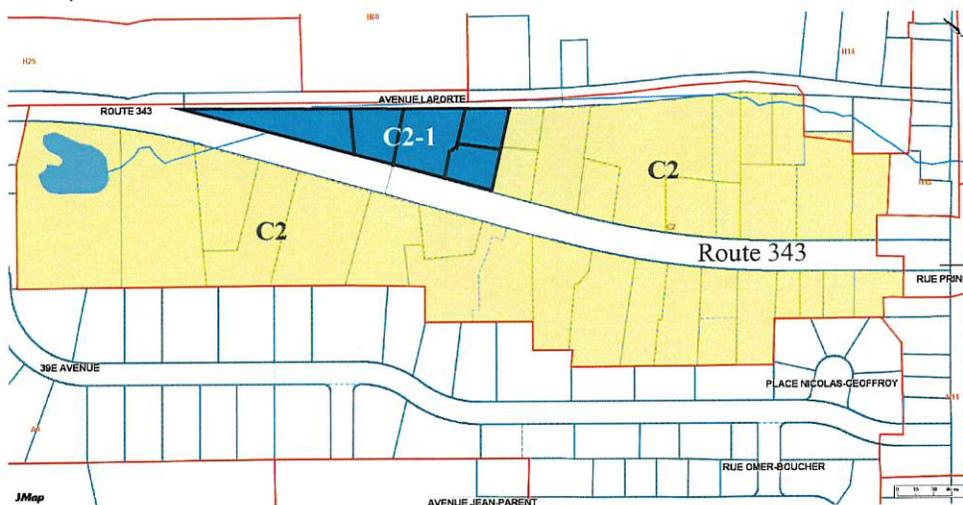


AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le Premier projet de règlement 857-2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- 1- QUE lors de la séance ordinaire tenue le 10 mars 2025, le conseil municipal a adopté, par résolution, le premier projet de règlement 857-2025, modifiant le règlement de zonage 841-2023, ayant pour effet:
 - De créer la zone C2-1 en permettant la construction de 1 à 4 logements;
- 2- QUE le premier projet de règlement **857-2025**, conformément à la Loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui se tiendra le **jeudi 3 avril 2025, à 18 h, à l'hôtel de ville, situé au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare;**
- 3- QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;
- 4- QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- 5- QUE le premier projet de règlement **857-2025** peut être consulté à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture et sur le site internet de la Municipalité;
- 6- Que les zones visées sont : C2-1 a même la zone C2, en intégrant les lots 5 274 890, 5 274 892, 5 274 893, 5 274 895 et 5 274 897.



DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 19 mars 2025.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 19^e jour du mois de mars 2025, entre 12 h et 16 h, et que j'ai fait publier ledit avis dans le Journal L'Action du mercredi 26 mars 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de mars 2025.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier